

LETTRE DE LIAISON

N°205
9 novembre 2012

des militants combattant pour le **Front Unique**
des syndicats de l'enseignement public

ISSN 1245-0286

www.frontunique.com

« *La FSU s'est pleinement impliquée dans la concertation pour la « refondation de l'Ecole » en mettant sur la table ses propositions. Les débats ont été intéressants même si des questions importantes n'ont pas toujours pu être approfondies. La FSU regrette que les personnels n'aient pas été mieux associés à cette concertation. L'heure est maintenant aux négociations.* » Extrait du texte adoptée par la direction de la FSU et les représentants Unité Action Ecole Emancipée URIS – ex PRSI - au Conseil National des 16 et 17 Octobre 2012

"Les enseignants accepteront, sans doute, de travailler 1/2 journée supplémentaire sans être payés davantage" (Peillon au Sénat fin octobre)

Au moment où le gouvernement Hollande Ayrault Duflot Pinel reprend à peine modifié le programme du candidat Sarkozy (TVA sociale, réductions budgétaires drastiques contre la Fonction Publique, 20 nouveaux milliards de cadeaux aux patrons), pour un changement total d'orientation de la FSU :

Aucun soutien au gouvernement Hollande Ayrault Duflot Pinel

A bas le plan Ayrault des 20 milliards aux patrons payés par les travailleurs

Non au « travailler plus pour gagner moins » ! Non au projet Peillon de surexploitation des enseignants, d'attaques contre l'Enseignement public, de soumission de l'Ecole au patronat, de liquidation du statut en particulier de l'année de professeur stagiaire !

Pour que la direction de la FSU rompe la concertation dans laquelle elle co-rédige la loi du gouvernement

L'annonce par Ayrault de l'essentiel du rapport Gallois qui constitue un pur et simple transfert de la poche des travailleurs dans celle des capitalistes de 20 milliards d'euros, annonce saluée comme il se doit par Parisot est illustrative de la politique du gouvernement. Celui-ci piétine le vote populaire du printemps dernier où les travailleurs ont chassé Sarkozy, élu le candidat du PS aux présidentielles et une majorité PS front de Gauche à l'Assemblée.

Contrairement à ce que veut faire croire la direction de la FSU, c'est la même orientation qui prévaut dans l'enseignement.

Le projet de loi dit de « refondation » de l'Ecole et l'ensemble des mesures Peillon prévoient : l'augmentation du temps de travail des enseignants (en particulier dans le primaire : ½ journée par semaine non payée), la baisse massive des heures d'enseignement en collège et en lycée, la mise sous tutelle de l'enseignement à tous les niveaux par le patronat : présence avec voie délibérative des patrons dans les CA des facs, généralisation de la « familiarisation avec les métiers » au collège, développement massif de l'apprentissage au détriment de l'enseignement technique et professionnel public.

Il s'en prend brutalement au statut des enseignants : remise en route du projet des « maîtres directeurs » en primaire, régionalisation des CIO et de l'ensemble de la voie professionnelle par exemple. A travers le statut du deuxième concours 2013 2014, il liquide insidieusement l'année de stage puisque les admissibles – et non admis – au concours feront cette année de stage comme vacataires (1/3 de service, ½ salaire) et non comme fonctionnaires stagiaires.

Voilà le résultat de 4 mois de concertation avec le pouvoir que la majorité UA, EE, URIS – ex PRSI persiste à juger « intéressante ». C'est là-dessus que les dirigeants de la FSU dans leur communiqué du 8 octobre invitent à travers une « négociation » à « passer aux travaux pratiques ».

Cette orientation de soutien à peine déguisée au gouvernement, portée par la direction Unité Action Ecole Emancipée et à laquelle s'est officiellement rallié URIS – ex PRSI au dernier Conseil National tourne le dos à l'exigence des enseignants. **Les dirigeants syndicaux, quasi permanents doivent être au service du personnel, pas de la politique du gouvernement au moment où celui-ci s'applique à satisfaire les moindres desiderata du MEDEF.**

DANS CE BUT, VOTEZ, FAITES VOTER FRONT UNIQUE ! (liste au verso)

LISTE FRONT UNIQUE

BREDA Yvon SNES 93	DE MAUPEOU Anne SNASUB 59	DROUIN Josiane SNASUB 94
ANKAOUA Yves SNUIPP 34	NEULLAS Hélène SNES 63	JOLIVET Rose Marie SNES 30
SAINT LAGER Marie Claire SNCS 38	COVELO David SNES 84	AÏT SAÏD Toufik SNES 06
PANTHOU Eric SNASUB 63	LAHAYE Laure SNASUB 75	SEROT Yann SNASUB 31
BARATHON Julien SNES 63	MASSABIAU Katia SNUIPP 92	PEREZ Claude SNUIPP 34
DUTHEIL Denis SNUIPP 92	ROUSSELY Catherine SNES 63	GALERA Rose Marie SNCS 38
GALTIER Fabrice SNESUP 34	KAPUSTA Frédéric SNCS 75	CUNY Christophe SNES 54
LINQUE Benoît SNASUB 75	BOILLET Jérôme SNASUB 75	BARRAT Pierre SNUIPP 63
FAUGIER Thierry SNES 63	RUIZ Isabel SNUEP 06	TORKINGTON Sally SNES 84
RIZZO Robert SNUEP 13	GUICHENDUCQ Chantal SNUIPP 54	CHIZAT SAINT LAGER Colette SNUIP 69
ROUSSELY Delphine SNES 84	FIGUE Richard SNES 03	ANDERSON Gaëlle SNES 74
BLEGENT Yannick SNUIPP 03	ROUET Philippe SNASUB 974	DELETANG Céline SNASUB 75
SPINAZZE Jean Michel SNES 30	BERTHET Catherine SNESUP 69	BOUCHERE Sébastien SNEP 76
QUINSON Laurent SNASUB 69	LAZUECH Frédéric SNASUB 63	YASSINE Malika SNES 84
CLERMONT Agnès SNES 92	CHATILLON Sébastien SNES 74	DEVILLE Arlette SNASUB 86
SCHNEIDER Mireille SNES 57	DOMINGO Laurent SNES 13	JEZEQUEL Christel SNES 91
BERNARD Denis SNUIPP 54	BELLVER Elodie SNUIPP 34	BERTAGNIN Pierre SNES 92
MICHEL Boris SNEP 18	BIANCHI Myriam SNES 54	GONO Aurélie SNESUP 92
AURAND Patrice SNASUB 94	TONNNERRE Jean Marc SNCS 38	LORVELLEC Gaëlle SNES 93
LESTANG Olivier SNES 75	AUBAILLY Olivier SNASUB 69	BAUDRY Mireille SNEP 971
BELLOIR Pierre SNES 74	GIRARD Lucienne SNES 88	DARRAGON Manon SNES 972
GORCE Julien SNUIPP 93	AGNEL Marie Céline SNASUB 31	DERUEL Lorie SNUIPP 03
MICHEL Roland SNES 63	FESTAS Anne SNES 15	JONQUET Gilles SNES 30
MAURO Benoît SNES 93	VIVIEN Sandy SNUIPP 17	FLAVIER Nicole SNUIPP 34
DORY Franck SNES 66	PAPIN Bernadette SNES 54	FELTEN Agnès SNES 54
DEBAIR Martine SNUIPP 93	DROULLON Corine SNASUB 61	ALBERTI Brigitte SNUAS FP 84
VALYI Etienne SNASUB 69	HOFMANN Nicolas SNES 74	DEGUIN Marie Madeleine SNASUB 69
GODARD Jean François SNUEP 63	SENS MEYE André SNES 84	POTHUS Sarah SNES 74
CHUZEVILLE Edouard SNES 69	FAYOLLE Xavier SNASUB 94	CORNEZ Sophie SNES 84
LETOUBLON Antoine SNESUP 35	MICHEL Claire SNES 63	ROUSSEAU Nathalie SNES 91
ROUGERIE Olivier SNES 63	AVRIL Annie SNASUB 69	GUINOT Catherine SNASUB 974
BURLAUD Julie SNEP 18	JEZEQUEL Véronique SNCS 44	IMBERT Laurence SNUIPP 18
ROBERT Frédéric SNES 34	THOMAS Laurent SNES 12	LACAGE Martine SNES 34
GUICHENDUC Stéphane SNUACTE 54	CHACORNAS Kareen SNUIPP 30	DELETANG Monique SNUIPP 51
ROUSSELY Jean Louis SNES 63	DUCLAUD Guy SNEP 36	SEROT Isabelle SNES 63
VINCENT Sandrine SNUTEFI 77	BRESSAN Frédéric SNASUB 62	PERARD Véronique SNES 74
SUBIRATS Nathalie SNES 971	KRYN Didier SNCS 75	QUINSAC Sébastien SNES 74
COLLET Michèle SNASUB 76	GAILLARD Nicole SNASUB 69	BOSSUYT Arnaud SNASUB 75
ACHARD Gérard SNUIPP 03	PANIANDY Emilie SNUIPP 74	ELHAOUEL Fatiah SNES 84
HAMEL Arnaud SNASUB 75	ROUSSI Ahmed SNES 75	CHAUMARD Corine SNES 92
VOLDOIRE Bernard SNES 63	MAILLARD Jean Marie SNCS 75	LEVARDON CADET Valérie SNASUB 974
LE Mathias SNCS 75	CAZAUX Michel SNES 84	LOPEZ Juan Antonio SNUIPP 34
LE MOINE Stéphane SNUIPP 91	RENAULT Mathilde SNUIPP 87	DEBRET Catherine SNES 57
HERLAUD Alexandra SNES HdF	PALMEIRA Lucie SNES 91	PETRIZELLI Isabelle SNASUB 69
QUILLET Julien SNESUP 63	FAIVRE Rose Marie SNUIPP 92	PIERRON Emmanuelle SNASUB 75
TAILLADE Isabelle SNES 84	MONTARNAL Véronique SNES 92	GUILON Marc SNES 972
CARBONNEL Aurélie SNES 84	VANET Etienne SNES 74	CHAPON Françoise SNES 84
DUPOUX Odile SNES 63	SAINTE COLOMBE Claude SNES 63	BAUDRY Dominique SNASUB 63

Le courant Front Unique remercie en outre les 32 collègues qui n'ont pas trouvé place sur notre liste mais dont la candidature était cependant indispensable pour éviter toute contestation de notre droit à présenter notre orientation au suffrage des syndiqués